



# Association Nationale de Retraités

## Groupe Bouches du Rhône

Reconnue d'intérêt général



Marseille le 7 mai 2024

Bonjour à toutes et à tous,

L'équipe voyages de Marseille a sélectionné pour vous un séjour ANR13/ANCV en Baie de Somme. Vous serez accueillis au Village Club Miléade « Le Touquet Merlimont » du 5 au 12 octobre 2024 pour un séjour de 8 jours/7 nuits dans le cadre du programme «Seniors en Vacances 2024». Ce centre, 3 étoiles, est situé au cœur d'un domaine de 4,5 hectares arboré, entre Belgique et Baie de Somme, à proximité de la Côte d'Opale qui déroule ses 120 kms de dunes et de falaises. Dans ce paysage de contrastes vous découvrirez des sites naturels surprenants, des lieux historiques émouvants et des stations balnéaires dynamiques. Miléade travaille en partenariat avec un chef étoilé et des fournisseurs locaux pour vous proposer des repas de qualité et des spécialités régionales qui ne manqueront pas de ravir vos papilles. La piscine et le SPA vous offriront des moments de détente.

*Votre séjour se déroulera selon le programme joint.*

**Le transport** se fera en train : OUIGO N° 7842 au départ de Marseille – Gare St Charles à 10h02 le 5 octobre – puis en autocar de grand tourisme au départ de Lille, prévoir sandwich et boisson pour le déjeuner, arrivée prévue vers 17h30 à Merlimont.

**Hébergement** : village club entièrement rénové en 2023, chambres agréables et lumineuses, possèdent des lits simples ou lit double, une salle d'eau avec douche et toilettes ainsi qu'une télévision, quelques logements 2 chambres, partage sanitaire. Les lits sont faits à l'arrivée, le linge de toilette est fourni. Possibilité chambre individuelle sur demande (nombre restreint) avec un supplément de 12 €/nuit. Chambre PMR si besoin. Connexion wifi gratuite.

**Participants** : les personnes âgées de 60 ans et plus qui sont retraitées et/ou sans activités professionnelles résidant en France. Le conjoint qui figure sur la déclaration fiscale, les enfants s'ils ont moins de 18 ans, les personnes en situation d'handicap, les aidants familiaux ou professionnels.

**Groupe de 44 personnes maximum, au-delà inscription sur liste d'attente.**

**Prix** : une aide financière de 202 € est accordée aux seniors retraités pour lesquels le «revenu net imposable» (avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022) est inférieur au montant indiqué dans le tableau ci-dessous en fonction du nombre de parts fiscales :

Nombre de parts fiscales	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4
Personne seule	15991 €	21380 €	26768 €	32157 €	37545 €	42934 €	48322 €
Couple marié ou pacsé	-	-	30186 €	35575 €	40963 €	46352€	51740 €

Reste à charge pour ce séjour pour les concernés : **623€** L'aide est accordée une fois par année civile. Pour les seniors non bénéficiaires de l'aide : **825 €**. (*Transport train+autocar, excursions du programme, pension complète (vin & café au déjeuner-vin au dîner), activités, taxes de séjour, assurances, pourboires inclus*). **Le prix est calculé sur la base de 35 participants, le prix définitif ainsi que l'échéancier vous seront indiqués ultérieurement.**

**Inscription (fiche jointe) : date limite impérative pour les inscriptions : 30 mai 2024.**

Les inscriptions seront retenues selon l'ordre d'arrivée, **les personnes bénéficiant de l'aide financière ANCV seront prioritaires jusqu'à la date limite d'inscription : 30 mai 2024** et une liste d'attente pourra éventuellement être établie.

*Vous devez joindre à la fiche d'inscription la photocopie recto-verso de votre carte d'identité ainsi que la copie de la **totalité** de votre dernier avis d'imposition (celui de 2023 au titre de 2022) **ou** pour ceux qui ne bénéficient pas de l'aide ANCV une attestation délivrée par les services fiscaux prouvant la résidence fiscale en France et un justificatif de pension.*

Amicalement, Christiane Siffre